

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

LE BREVET DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS ET LES PASSERELLES

DES ÉTUDES TECHNIQUES DE GRANDE QUALITÉ: QUEL PARCOURS ET QUELS DIPLÔMES ?

VOIES DE FORMATION :

En Lycée Agricole
formation initiale sous statut
étudiant ou apprenti,
formation continue, validation
des acquis de l'expérience

ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUTES LES SPÉCIALITÉS :

Le tronc commun des BTSA permet d'acquérir des compétences pour appréhender des enjeux professionnels, économiques et sociaux, afin de devenir un professionnel responsable et un citoyen actif, capable de s'ouvrir aux autres et au monde et d'appréhender les transitions.

NATURE DU DIPLÔME:

diplôme national de niveau 5
(bac +2).

ATOUS DES ÉTABLISSEMENTS :

taille humaine, mises en situation
professionnelle sur l'exploitation ou
l'atelier technologique de
l'établissement, vie étudiante et
internat.

Lycée Agricole

année 1

BTS A

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

année 2

Écoles Spécialisées

Écoles publiques d'ingénieur

Ecoles privées
d'ingénieur

Université
Licence professionnelle
(1an)

Ecoles Nationales
vétérinaires
Concours 'Véto "
possibilité de préparer le
concours au sein d'une
prépa ATS Bio en un an

Ecoles Nationales de paysage
Concours Paysage
possibilité de préparer le
concours au sein d'une prépa
ATS paysage en un an

Écoles publiques
d'ingénieur
Concours 'agro"
possibilité de préparer le
concours au sein d'une
prépa ATS Bio en un an

Écoles publiques
d'ingénieur
Concours 'agro"
apprentissage